

RHÔNE NATURE N°287

Covid-19

Mars - Juin 2020



ÉDITORIAL

Cher·s·es ami·s·es,

Nous venons de connaître une période bien particulière, sûrement l'une des pires qu'est connu l'humanité depuis bien longtemps. Vous voyez toutes et tous ce que j'évoque ici.

La COVID19 aura eu bien des impacts sur nos vies professionnelles et personnelles. C'est l'objet de ce Rhône Nature qui a pour objectif de vous retranscrire modestement la vie de votre association pendant cette période. Je ne peux que féliciter le travail de l'équipe salariée qui a su s'adapter du jour au lendemain pour continuer à faire vivre notre projet associatif, nos actions, dans des conditions jamais vues. Et loin de faire le minimum, ils ont su se réinventer, réinventer leurs métiers, et même réinventer FNE Rhône, et pour tout cela, je leur tire mon chapeau et les remercie chaleureusement.

Les conséquences de la COVID19 ne sont pas encore complètement connues et le pire serait devant nous d'après les prêcheurs de l'ancien monde : crise économique, effondrement, ...

Loin des images de la faune sauvage se promenant dans l'espace urbain, que nous avons tous vu durant le confinement, le sort de la nature reste encore à déterminer. Allons-nous continuer à sacrifier notre planète pour conserver un monde qui ne respire plus que de l'air pollué, ou allons-nous, nous aussi, tous ensemble, nous réinventer ?

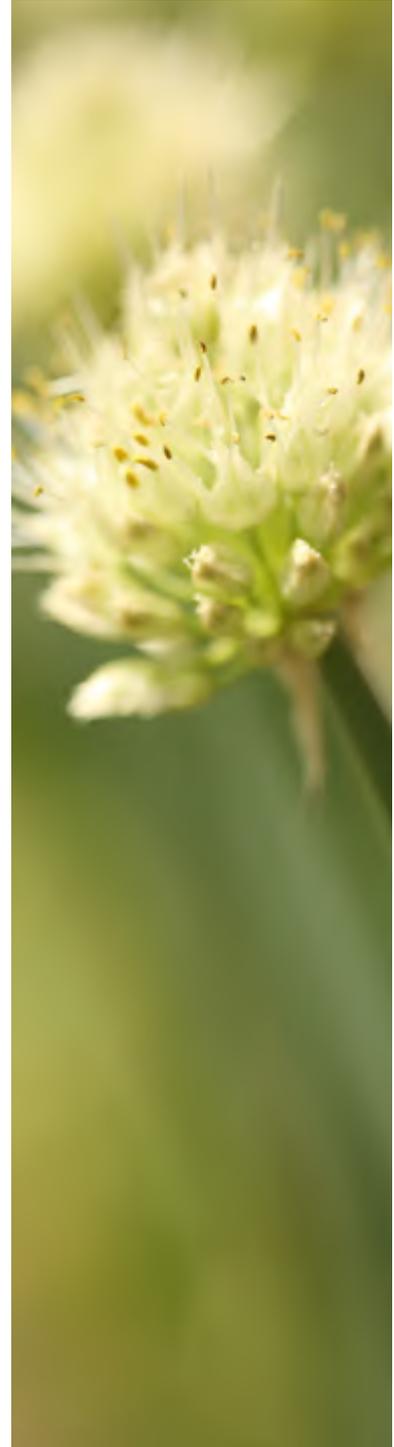
Le « monde d'après » ne pourra se construire qu'avec la volonté, la force de toutes et tous, et avec le soutien sans faille de nos décideurs. Alors que la volonté de changement, de transition vient de s'exprimer dans les urnes, nos nouveaux élus ont un défi immense à relever puisqu'ils vont devoir eux aussi se réinventer, réinventer un modèle de démocratie locale, pour embarquer tout le monde et pour réellement tourner la page d'un ancien monde à l'agonie. La réponse dans les prochaines semaines... Ce qui est sûr, c'est qu'à FNE Rhône, nous restons toujours sur le pont, à penser aux combats à mener, aux expertises à donner, à l'éducation à l'environnement à diffuser et aux coopérations à construire, ...

Et si la Covid19 n'avait été qu'un système d'alarme permettant une prise de conscience généralisée et partagée, et que malgré tout ce qu'on entend ou lit dans les médias, c'était finalement le meilleur qui était devant nous ?

À FNE Rhône, on ose l'espérer !

Bonne lecture

Maxime Meyer, Président FNE Rhône



SOMMAIRE

Editorial.....	P.2
Manifeste et élections.....	P.4

La COVID-19 :

du point de vue de la direction.....P.4-6

- L'adaptation au niveau des ressources humaines
- Les adaptations financières : mise en suspend de certains paiements, négociation avec les partenaires financiers, laïus sur les subventions VS marché public, remerciements aux partenaires financiers. Pertes évaluées.
- Les adaptations techniques : mise en place du télétravail

du point de vue des animateur·trice·s nature.....P.6-9

- Compensation des animations non réalisées sur les Projets Nature
- Conception d'outils pédagogiques pour les stations d'épuration
- Réactivation du réseau RRENE
- Élaboration d'outils pédagogiques
- Cartes actions et fiches pédagogiques
- Développement du géocaching

du point de vue des naturalistes conseils en gestion.....P.9

- Report de quelques études
- Adaptation de convention

au national et dans les réseaux.....P.10-11

- Appels
- Graine-CNEA-FNE Nation-Mouvement association

Ce n'est qu'un au revoir / Bienvenue aux nouvelles.....P.12-13

FNE y était.....P.13

Bulletin d'adhésion.....P.14

Nous retrouver.....P.15

Directeur de publication : Maxime MEYER
 Rédacteur en chef : Peggy VINCENT-CARTON

Maquette : Flora BOSSMANN

Impression sur papier recyclé

Les articles sont de la responsabilité de leurs auteurs.

Abonnement annuel (4 numéros) : 14 euros

Crédits Photos : FNE Rhône, Pixabay,

Dépôt légal 1er trimestre 2013. CPPAP n°0118 G 82584 ISSN
 022218888

UNE RECONTRE ENGAGEANTE



De gauche à droite, **Maxime Meyer, Président de FNE Rhône, Nicolas Husson, Adjoint au Maire de Lyon, Eric Feraille, Président de FNE Auvergne-Rhône-Alpes et Georges Erome, Vice-Président de FNE Auvergne-Rhône-Alpes.**

Une première rencontre de notre mouvement avec Grégory Doucet, Maire de Lyon, et avec Nicolas Husson, son adjoint en charge de la délégation « Biodiversité - Nature en ville - Protection animale », a eu lieu le 16 juillet dernier.

Cette première prise de contact, organisée très rapidement après leur élection, laisse augurer de belles perspectives de collaboration pour les années à venir. Nous serons force de proposition pour conduire des projets ambitieux en faveur de la nature en ville, de l'éducation à l'environnement et au développement durable à tous les âges de la vie, de la médiation faune sauvage et du mieux vivre ensemble dans le respect de l'environnement.

Affaire à suivre...

COVID-19 DU POINT DE VUE DE LA DIRECTION

Dans le cadre de la pandémie de la COVID19, les écoles ont fait partie des premières structures à être fermées. Plus de 75 % de notre activité étant à destination du public scolaire, nous avons donc été immédiatement touché. Et cela quelques jours après avoir recruté nos 5 CDD printaniers !

L'adaptation au niveau des ressources humaines

Faisant parti de la grande famille de l'ESS nous avons tout de suite cherchés des solutions pour garder l'intégralité des contrats de travail à durée déterminée jusqu'à la fin alors qu'ils étaient encore en période d'essai. Cela a été rendu possible par la mise en place, dans de bonnes conditions, de l'activité partielle permise par l'État et grâce à certains partenaires qui ont acceptés que nous transformions nos interventions auprès des élèves en des temps de développement de nouveaux outils d'animations.

Les premiers quinze jours ont été très éprouvants pour tout le monde : incohérence de certaines déclarations étatiques sur les différentes prises en charge possible, impact sur l'ensemble des sphères, aussi bien professionnelles que personnelles, Pour la directrice que je suis, recueillir des informations disparates, faire le plus rapidement possible les bons choix, être présente auprès des salariés, du bureau associatif, des services civiques et de la stagiaire fut pour le moins éprouvant ! Mais nous avons réussi à passer cette période avec un relatif succès.

Le bureau m'a apporté son soutien en mettant en place un bureau numérique par semaine permettant de suivre pas à pas les évolutions, les négociations, les possibilités afin de les acter le plus rapidement possible. Les animateurs expérimentés pour certains mais aussi tout novices pour d'autres ont acceptés de jouer le jeu de changer de missions.

L'activité partielle n'a principalement concernée que le pôle d'éducation à l'environnement et au développement durable, les pôles gestion naturelle et administratif ont tant bien que mal continué leurs missions.

Le confinement et la création d'outils alternatifs a aussi permis, malgré la distance et l'enfermement, des rapprochement entre structures. Un travail partenarial avec les associations LPO Rhône et Arthropologia a pu être mis en place grâce aux technologies numériques de travail collaboratif. Nous avons fait un bond dans ce domaine, j'espère que nous resterons dynamiques et que le travail collaboratif avec les structures amies continuera.

L'ensemble de cette crise a mis tout le monde en alerte sur les risques psycho-sociaux occasionnés entre l'isolement, le télétravail imposé, le surmenage parental, l'adaptation constante et l'incertitude... les conséquences sont encore loin d'être toutes connues.

Tout comme les conséquences financières !

Les adaptations financières

En effet, nous avons tout de suite essayé d'estimer les pertes à prévoir pour la structure dès les vacances d'avril, avec des mises à jour régulières jusqu'à aujourd'hui. Nous n'avons pas malheureusement pu ré-intégrer les écoles en fin d'année scolaire et il semble que le rectorat laisse entendre que les intervenants extérieurs ne pourront pas se rendre dans les établissements non plus en septembre et octobre... La reprise potentielle de l'épidémie freine toute prise de risque et projection. Néanmoins la fermeture des écoles et l'interdiction de réunir plus de 10 personnes sur l'espace public nous impacte toujours. Jusqu'à fin juin, sur la plus grosse période de sensibilisation de l'année nous avons une perte estimée initialement à plus de 180 000€ !

Nous tenons à remercier l'ensemble de nos partenaires qui ont cherchés des solutions pour nous soutenir. La crise aura permis de créer plus de lien avec ces derniers et de rendre encore plus visible la complexité de passer par des marchés publics plutôt que de réel partenariat entre acteurs du territoire à vocation d'intérêt général sans but lucratif. La rigidité des marchés publics n'a pas permis à nos partenaires de nous soutenir financièrement. Les marchés publics ne correspondent pas aux enjeux d'accompagnement de la population autour des enjeux de transition climatique, les appels à projets permettent de monter des partenariats plus forts entre les acteurs associations et/ou collectivité pour être au service du territoire, des citoyens et des enjeux de la biodiversité et du maintien des conditions de vie désirables. Nous remercions tout particulièrement la Métropole de Lyon, les communes porteuses de projets nature sur la Métropole de Lyon et le SMIRIL qui nous ont permis de maintenir nos financements en trouvant des adaptations validées par les deux parties et permettant de servir la cause de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Sans oublier la ville de Villeurbanne, fidèle à ses engagements auprès du monde associatif, qui nous a permis d'être soutenu financièrement sans contrepartie.

Les adaptations techniques : mise en place du télétravail

Mise en place du télétravail pour toutes et tous. L'ensemble de l'équipe est passée du jour au lendemain au format télétravail. Pour cela ils/elles ont bien voulu travailler à partir de leur ordinateur portable personnel, la structure associative que nous sommes n'ayant pas sous la main une quantité suffisante d'ordinateurs portables. Notre prestataire informatique a réagi lui aussi au plus vite pour donner accès à tout le monde concerné au serveur de FNE Rhône afin d'avoir l'ensemble des éléments disponible pour travailler à distance. La mise en place du télétravail pour tous a été effective dès le lundi 16 mars 2020, avec interdiction de venir au local.

Enfin pour rester en lien et continuer de travailler de façon la plus transversale possible entre les différentes équipes, les équipes inter-associative et le lien avec le bureau associatif, l'outil Discord a été mis en place durant le confinement. Outil déjà prêt en amont par une volonté de notre président, il a pu être développé et utilisé. Nous sommes en période de test et espérons ouvrir l'usage aux bénévoles actifs dès que cela sera stabilisé.

COVID-19 DU POINT DE VUE DES ANIMATEUR·TRICE·S NATURE

Compensation des animations non réalisées sur les Projets Nature

En accord avec les élus référents des Projets Nature et la Métropole de Lyon, nous avons proposé la réalisation d'outils pédagogiques en lien direct avec les territoires concernés. Nous avons pris le parti de créer des jeux de rôles. Ceux-ci pourront être mis à la disposition des structures municipales, des enseignants, ou utilisés par nos animateurs lors de leurs interventions dans les années à venir.

L'objectif principal de ces « jeux » est de mettre les enfants en situation de réunion participative. Chacun joue alors un rôle en lien avec une problématique. Ensemble, ils doivent trouver des solutions pour répondre au problème, en se mettant d'accord.



Les trois situations de base choisies sont les suivantes :

- La gestion d'un espace laissé à l'abandon et qui a vu petit à petit se former une décharge sauvage. Les élus du territoire ont décidé de faire disparaître cette décharge et de réaménager la zone. Une réunion réunissant divers acteurs est organisée, où chacun pourra donner son avis, exprimer ses propositions ou encore débattre. Les personnes plus favorables à l'installation d'une zone anthropisée devront se mettre d'accord avec celles plus sensibles à la cause naturelle et à la biodiversité. L'objectif étant de garder le territoire dynamique et attractif.

- La découverte d'une espèce emblématique sur le territoire. L'espèce étant protégée par la loi, les élus, informés de la situation, décident d'organiser une réunion publique pour confronter les avis de plusieurs acteurs du territoire. Certaines personnes souhaiteront tout faire pour protéger et valoriser l'animal, d'autres trouveront les mesures trop drastiques. Chacun devra se confronter aux autres afin de trouver des solutions qui rallieront la majorité des voix des participants.

- L'installation d'une zone commerciale à proximité d'un Espace Naturel Sensible. Les élus du Projet Nature ont entendu parler de ce projet et se questionnent des impacts qu'il pourrait avoir sur la biodiversité de l'ENS du fait de sa proximité immédiate avec ce dernier. Le Maire organise donc une réunion participative avec des acteurs du territoire afin d'avoir leurs avis et entendre les remarques de chacun.

La plus-value de ces outils est principalement leur territorialisation : en effet nous avons contextualisé l'intégralité des jeux de rôles en fonction du territoire concerné, des problématiques et enjeux locaux, avec une présentation précise de ces derniers par l'animateur·trice au lancement du jeu et par le choix d'interactions plausibles sur le territoire.

Conception d'outils pédagogiques pour les stations d'épuration

Dans le cadre d'un marché avec la Métropole de Lyon, les animateur·trice·s nature de FNE Rhône dispensent des visites des stations d'épuration de Pierre Bénite, Neuville-sur-Saône et Jonage.

Pour compenser celles que nous n'avons pu réaliser au printemps, en accord avec le service Eau et Assainissement de la Métropole, nous avons proposé la réalisation de divers outils comme cela était mentionné possible dans les conditions de marché. Pour la station de Pierre Bénite, il était question de proposer des activités annexes à la visite principale sur la thématique de la biodiversité. Pour cela, au regard des inventaires faunistiques réalisés sur la station, nous avons proposé l'installation de silhouettes d'espèces tout au long du parcours, qui pourront faire l'objet d'un petit point sur chacune d'elle par l'animateur·trice·s. Concernant la flore, nous avons imaginé une activité de reconnaissance des fleurs sur la partie « prairie » de la station.

Pour Neuville, l'outil créé est plus conséquent et a été travaillé en collaboration avec la fédération de pêche co-traitant acteur du marché, puisqu'il s'agit d'un jeu coopératif complet. Celui-ci prend la forme de questions, de « défis », d'énigmes, ... qui, s'ils sont bien réalisés, permettent d'accumuler des gouttes d'eau. Les quatre thématiques abordées sont la biodiversité aquatique, l'eau « d'ici et d'ailleurs », les cycles de l'eau naturel et urbain, les éco-gestes liés à l'eau. À la fin de la partie, les enfants obtiendront en illustration différentes composantes de la station d'épuration et obtiendront de l'eau plus ou moins de bonne qualité, en fonction du nombre de gouttes récoltées.



Réactivation du réseau RRENE

Le Réseau Régional d'Éducation à la Nature et à l'Environnement est reparti ! Pour rappel, ce réseau rassemble les animateur·trice·s des différentes FNE de la région Auvergne Rhône-Alpes. L'idée est de relancer cette dynamique pour s'enrichir les uns et les autres sur nos projets, nos outils, ... Cette réactivation s'est faite suite aux événements actuels qui nous ont permis d'échanger sur les adaptations de chacun face au confinement : FNE 74 a réalisé des vidéos, FNE 01 a utilisé des outils numériques, FNE 69 des outils de territoire, ...

Pour relancer cette dynamique, une journée collective est organisée le 3 septembre prochain pour remettre en route le réseau et pour définir en premier lieu les attentes de celui-ci pour les prochains mois et année. Cet investissement des structures, car le réseau n'est plus financé depuis plusieurs années, permettra une meilleure adaptation des pratiques des animateur·trice·s pour rester à la pointe de notre profession.

Confinement au secteur éducation : les animations natures sont remplacées par l'élaboration d'outils pédagogiques

Le confinement survenu au début du printemps et la ré-ouverture très progressive des établissements scolaires ont entraîné l'arrêt des animations natures pendant plus de trois mois. Cependant plusieurs partenaires ont fait le choix de soutenir FNE Rhône et de financer quand même les activités non effectuées. En échange, les animateurs ont élaboré plusieurs outils pédagogiques :

- Des jeux de rôle adaptés au contexte de chaque projet nature ;
- Des fiches actions et des fiches pédagogiques, pour le SMIRIL et la Métropole de Lyon, en association avec Arthropologia et la LPO ;
- Un jeu de société sur l'eau, pour la Métropole de Lyon, en association avec la Fédération de pêche du Rhône ;
- Du géocaching, pour le SMIRIL.

Le jeu de rôle, un outil d'éducation populaire

Le jeu de rôle place les participants dans une situation de résolution de conflit. En s'immergeant dans la peau d'un personnage, en présentant et en défendant le point de vue de ce personnage, en échangeant avec les autres, les enfants apprennent à écouter et respecter les autres, à exprimer un désaccord, à approfondir les idées des autres, intégrer des idées, comparer, mettre en opposition, et ainsi, petit à petit, à reconnaître le point de vue des autres, critiquer les idées et non les gens, et finalement résoudre des conflits (cf : l'apprentissage coopératif, théorie, méthodes, activités. Montréal : Editions de la Chenelière.).

Ce printemps les animateur·trice·s ont élaboré des jeux de rôle autour de trois situations potentiellement conflictuelles : la destruction d'un milieu naturel, l'arrivée d'une espèce, l'aménagement d'un espace en friche ou abandonné. Chaque situation a été adaptée (personnages, situation de départ) au projet nature sur lequel elle s'inscrivait.

Ces outils seront donnés aux communes qui pourront les mettre à disposition des enseignants, des animateur·trice·s et de toutes les structures d'éducation de leur territoire.



Cartes actions et fiches pédagogiques

Protéger la nature : et si on passait à l'action ?

Pendant cette période d'activité réduite les animateurs ont également élaboré des cartes actions, à destination du grand public, et des fiches pédagogiques, à destination des enseignants, incitant à réaliser des actions, chez soi ou à l'école, en faveur de la biodiversité. Il s'agit d'un travail collaboratif mené avec Arthropologia et la LPO, suite à une proposition de la LPO Rhône.

Ces cartes portent sur des thématiques variées : la gestion des déchets, la qualité de l'eau, l'accueil de la faune sauvage, la consommation, ou encore la pollution lumineuse.

Elles incitent à réaliser des actions simples telles que : installer un composteur chez soi, équiper ses robinets de mousseurs, choisir des aliments sans huile de palme ou même semer des graines de variétés horticoles anciennes. Les fiches pédagogiques sont quant à elles plus riches en contenu et proposent des actions similaires, adaptées au contexte scolaire.

Développement du géocaching

Nous avons proposé la place de parcours géocaching aux partenaires afin de faire découvrir le patrimoine naturel et le patrimoine culturel des territoires. Cela permet de toucher de nouveaux publics et de diversifier les propositions au public habituel.

Des animations découvertes pourront être proposées, pour en savoir plus rendez-vous sur le site www.geocaching.com

COVID-19 DU POINT DE VUE DES NATURALISTES CONSEILS EN GESTION.

Report de quelques études

Pour le pôle Nature Environnement, la période du confinement n'a pas stoppé les activités mais induit des reports de quelques expertises dont le travail d'inventaire et de formation à la biodiversité sur les talus routiers avec le Conseil Départemental 69, ou de phases de terrain sur le site Porte des Alpes et des sites de captages à la demande de nos partenaires pour des raisons de sécurité sanitaire.

Quelques animations grand public sur les forêts dans le Haut Beaujolais ou sur les haies dans le val de Saône notamment ont également été reportées.

Globalement les lettres de mission ont permis d'assurer la majorité des missions d'inventaires.

Adaptation de convention

Pour le pôle, la période a coïncidé avec des changements importants au niveau salariés avec le départ successif de Yoann Vincent (en poste depuis 6 ans) et d'Antoine Ruault (depuis 2 ans) partis vers d'autres horizons professionnels ou géographiques.

Le confinement a donc là aussi entraîné des difficultés et retards pour le renouvellement de ces postes.



COVID-19 AU NATIONAL ET DANS LES RÉSEAUX

Du haut des tribunes

Durant la crise, on ne pouvait pas faire grand-chose, si ce n'est : lire / téléphoner / écrire / réfléchir... tout seul ou à plusieurs.

En matière d'éducation à l'environnement, on ne pouvait plus agir et faire découvrir, alors qu'il y en aurait eu bien besoin !

Du coup, de multiples textes, tribunes, prises de positions à l'échelle nationale ont vu le jour. Nous allons vous les évoquer ici, en les sourçant et en les datant :

Tout d'abord parution dans Reporterre, le 22 avril, d'une Tribune « Pour un accès responsable à la nature en période de confinement », argumentant le libre accès aux espaces naturels, de Billy Fernandez (ancien Chargé de mission environnement et sport de nature à la FRAPNA Ardèche) et Solène Petitdemange. « [...] de nombreuses études médicales démontrent l'effet bénéfique du contact avec la nature sur le stress, l'anxiété, ou encore la dépression. »

Puis, avec une Tribune « Et si nous faisons la classe dehors ? » (avec FNE national signataire), parue dans Le Monde du 27 avril et suivie d'une pétition des enseignants, des collectifs, des personnes bien connues de l'EEDD, comme D. Cottreau, R. Gérard et L. Espinassous, insistant sur le fait qu'on aurait pu réfléchir à une reprise des cours utilisant les espaces extérieurs - jardins, parcs, stades, terrains de football, forêts... Ils et elles soulignent l'importance du contact avec la nature pour la santé physique et psychique des enfants (et la nôtre). L'article se termine par « Pour la reprise scolaire, si nous faisons la classe dehors ? C'est devenu indispensable. ». Espérons que quelques oreilles pourront l'entendre dans les Ministères.

Le même jour une Tribune de Dimitri de Boissieu dans Reporterre rappelait que « L'éducation à la nature est primordiale, finançons-la ! ».

Il propose l'instauration d'une taxe spécifique à partir des recettes publicitaires !

Le Réseau École & Nature a également communiqué à ce sujet avec une tribune « Après le confinement, apprenons dehors ! » et un communiqué de presse : pour le retour des activités d'éducation nature dès le 11 mai. Expériences à l'international et recherches récentes !

Une petite dernière, « Après le confinement, faisons l'école dehors ! » sur Médiapart le 1er mai, où, là aussi, on retrouve des signatures connues.

« Laissons les enfants grimper aux arbres, construire des cabanes, se salir les mains dans la terre, élever des petites bêtes, et gageons que cette « éducation buissonnière » au contact du dehors formera des citoyens conscients de l'importance de protéger la nature ! ».





Actuellement encore, des collectifs se mobilisent pour interpeller l'État en la matière, nous vous tiendrons informés.

Parallèlement à ce niveau national, les réseaux se mobilisaient au niveau régional.

Dès le 24 mars, le GRAINE ARA, le réseau de l'éducation à l'environnement et au développement durable en Auvergne-Rhône-Alpes, lançait une démarche « Organisation et mesures de soutien aux acteurs et actrices de l'EEDD », comportant des ressources documentaires, un appel à l'échange de solutions et aux remontées de revendications, et un questionnaire pour mesurer l'impact sur les activités¹. La synthèse de cette enquête a pu être présentée par FNE en commission au CESER dans le cadre d'un travail d'évaluation de l'impact sur les associations. Dans le cadre du Pôle Régional Éducation et promotion Santé-Environnement co-animé par le GRAINE et l'IREPS en Auvergne Rhône-Alpes, les programmes d'actions 2020 ont été réorientés en partie, pour aider les acteurs éducatifs à trouver ensemble des solutions pour faire face à la situation : une dynamique régionale « Covid et activités éducatives » a été impulsée pour :

- Aider les éducateur·trice·s à s'approprier les recommandations sanitaires et les traduire dans leurs pratiques.
- Aider les éducateur·trice·s à prendre en compte les émotions de leurs groupes (enfants comme adultes) et les vécus, afin de passer de vécus individuels à des vécus partagés et faire comprendre le virus et donc les gestes barrières.
- Saisir l'opportunité de ce moment pour renforcer l'éducation santé-environnement et le pouvoir d'agir des populations sur ces deux dimensions vitales.

Bibliographie, séquences éducatives, diaporamas et FAQ sont disponibles sur le site².

Bien entendu, nous avons été submergés par les émotions et les informations, mais nous invitons ceux et celles qui sont intéressés par les dimensions éducatives de la transition écologique et de la protection de l'environnement à surfer sur ces océans de ressources et de réflexions. Et il y aurait bien d'autres aspects, comme par exemple la défense du fait associatif par le Mouvement associatif, aussi bien au niveau national³ que régional⁴.

Avec toutes les interrogations sur la 5 G et sur ce sur-électronique, il faut bien en souligner les aspects positifs quand il y en a ! Partages, échanges, connexions, circulation de l'information, ce sont aussi des mots de collectifs et de réseaux. Et en tant que Fédération, membre du GRAINE et membre de la Maison de l'Environnement, le collectif et le réseau, ça nous parle !

1. https://www.graine-ara.org/sites/default/files/documents/COVID/Covid19_synthese_enqu%C3%Aate_22avril2020_DEF.pdf

2. <https://ese-ara.org/>

3 <https://lemouvementassociatif.org/>

4 <https://www.lemouvementassociatif-aura.org/>.

CE N'EST QU'UN AU REVOIR



Après 6 ans de bons et loyaux service, notre cher Yoann, chargé de missions au Pôle Nature Environnement nous quitte et s'envole vers de nouveaux horizons. Nous le remercions pour toutes ces années de travail accomplies avec passion et bienveillance !

« Ça a été un plaisir de travailler avec vous durant ces 6 années que j'ai passé chez les hérissons du Rhône ! Les mots me manquent pour dire à quel point cette aventure humaine et professionnelle a été enrichissante pour moi ! J'en garderai un souvenir inaltérable »



Arrivé à FNE Rhône le 19 mars 2018, Antoine rejoint l'équipe du Pôle Nature et Environnement en tant que chargée de mission en médiation faune sauvage et Chiroptères.

Il nous offre son expertise et ses compétences d'analyse et de synthèse durant deux belles années !

Nous lui souhaitons une belle continuation, et le remercions pour le travail effectué.

BIENVENUE AUX NOUVELLES !



Nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle chargée de missions pôle Nature Environnement, Carole !

« Je suis ravie d'avoir rejoint l'équipe FNE Rhône sur les sujets de l'eau et des milieux aquatiques. J'ai une formation pluridisciplinaire avec une forte dominante en écologie. J'ai auparavant travaillé sur les réseaux de mares franciliens en bureau d'étude. C'est donc avec enthousiasme que je mets à contribution mes connaissances pour les missions qui me sont confiées. »



Bienvenue à Flora, notre nouvelle chargée de communication !

Après un CAP fleuriste, Flora rejoint l'équipe en alternance pour obtenir un BTS communication. Son rôle est la gestion de la communication. Un poste qui demande réactivité, créativité, organisation et un travail en équipe au quotidien.

« La protection de l'environnement me tient à cœur, éternelle optimiste, je suis convaincue que la responsabilisation de chacun peut faire une différence afin de préserver notre planète. »



Bienvenue à notre chargée de mission en médiation faune sauvage et Chiroptères

« Après l'obtention de mon master 2, j'ai fait le choix de partir en tour du monde. Au-delà de l'aspect personnel que ce voyage m'a apporté, j'ai pu découvrir une grande diversité d'écosystèmes, ce qui m'a conforté dans mes choix professionnels. Il me paraît essentiel aujourd'hui de travailler sur des missions liées à la préservation de la biodiversité par l'intermédiaire d'expertise et de conseils sur les milieux naturels. J'espère aujourd'hui pouvoir participer pleinement au développement de l'équipe et des projets FNE Rhône. »



Nous souhaitons la bienvenue à Élise, coordinatrice et suivi administratif et financier

« J'interviendrai sur différentes missions, à commencer par la coordination pour l'équipe du pôle éducation à l'environnement et au développement durable. Mon rôle consiste à répondre à nos partenaires tout en m'assurant que chacun puisse travailler dans de bonnes conditions. Enfin, j'aurai une mission d'accueil et c'est donc moi que vous aurez à l'autre bout du fil si vous souhaitez nous appeler. J'ai toujours choisi de travailler dans des associations engagées et c'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que je rejoins l'équipe de FNE Rhône ! »

FNE Y ÉTAIT

- **16/04** - Comité sécheresse en visio-conférence pour appuyer l'application de mesures de restrictions sur l'utilisation de l'eau en période de sécheresse et faire prendre en compte les impacts et besoins des zones humides et cours d'eau.
- **07/04** - Réunion en visio-conférence du RDB sur la thématique « Forêt et Atlas mammifères. »
- **26/06** - COPIL ENS Glay à la Mairie de Saint Germain-Nuelles
- **17/07** - Réunion en formation conjoncturel du suivi de la sécheresse. Nous avons pu rappeler au préfet adjoint que l'accès à la ressource en eau doit se faire de manière équitable et que si les enjeux agricoles sont très forts pour préserver les récoltes, il ne faut pas oublier tous les autres usages de la ressource en eau ni son importance pour la préservation des milieux naturels. Cette réunion a abouti à l'adoption d'un arrêté préfectoral qui limite l'usage de l'eau sur les nappes qui ont atteints des seuils de sécheresses importants.



NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE ADHÉSION !

BULLETIN D'ADHÉSION 2020 À FNE RHÔNE

(l'adhésion et le paiement de la cotisation peuvent être faits de manière sécurisée sur <https://www.helloasso.com/associations/fne-rhone>)

Pour mieux vous connaître, nous vous serions reconnaissants de nous apporter les renseignements suivants :

1^{ère} adhésion Renouvellement d'adhésion

COORDONNÉES DE L'ADHÉRENT

Nom : Prénom :

Adresse :

Ville : Code postal :

Téléphone(s) :

E-mail* :

Profession ou activité principale :

Réseaux sociaux : Facebook Twitter

Pseudo :

Année de naissance :

* cette adresse ne sera pas communiquée en dehors de FNE Rhône

FNE Rhône a besoin de vous, quel que soit votre niveau de connaissance, vos envies ! Seriez-vous prêts à consacrer un peu de votre temps à ses activités ? Si c'est le cas, cochez ci-dessous vos centres d'intérêt. Une participation vous sera alors proposée (réunions, organisation d'événements, de sorties ...).

Chantiers éco volontaires

Études et protection de la faune

Études et protection de la flore

Protection des milieux aquatiques, cours d'eau et zones humides

Aménagement du territoire, urbanisme, déplacements

Santé-environnement, risques industriels, pollutions, déchets

Pollution lumineuse

Action juridique

Éducation à l'Environnement et au Développement Durable

Communication, infographie, événements

Autres :

BULLETIN D'ADHÉSION 2020 À FNE RHÔNE

(l'adhésion et le paiement de la cotisation peuvent être faits de manière sécurisée sur <https://www.helloasso.com/associations/fne-rhone>)

Êtes-vous adhérent à d'autres associations, fédérations, mouvements ou collectifs ?

oui non

Si oui, précisez lesquels :

Je souhaite recevoir les publications électroniques mensuelles de FNE Rhône à mon adresse e-mail mentionnée au recto (n'oubliez pas d'inscrire votre adresse mail au recto du bulletin).

Date d'adhésion :/...../2020

VOTRE COTISATION FNE RHÔNE

Individuelle (réduite ou pleine) : 12 € 18 €

Familiale : 26 €

Don de soutien en complément de ma cotisation : (précisez le montant)

..... €

Abonnement à la version papier de la revue Rhône nature :

14 €

Montant total : €**

Envoyez ce bulletin d'adhésion complété et accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de FNE Rhône :

22 rue Édouard Aynard

69100 Villeurbanne

** Conformément à la réglementation en vigueur, 66 % du montant de votre cotisation peut être déductible de vos impôts. Un reçu fiscal vous sera dressé pour l'année en cours.



📍 22 rue Édouard Aynard,
69100 Villeurbanne
✉ rhone@fne-aura.org
☎ 04 37 47 88 50

PLUS D'INFORMATIONS ?

f c t y



FNE Rhône
Abonnez-vous!



Consultez notre **site internet** : <https://www.fne-aura.org/rhone/>
et son **agenda** : <https://www.fne-aura.org/rhone/agenda/>

